

BCECO
DIVISION DE PASSATION DES MARCHES
Ouverture des plis

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE RECEPTION ET D'OUVERTURE DES
DEMANDES DE PROPOSITION RELATIVES AU SERVICE D'UN
CONSULTANT (CABINET) CHARGÉ DE L'AUDIT FINANCIER ET
COMPTABLE DES PROJETS EXECUTES PAR LE BCECO SUR LE
FINANCEMENT INTER-GOUV (COMPOSANTE REFORME ET
GOUVERNANCE)**

DP N°292/BCECO/DG/DPM/IAT/2022/SC

L'an deux mil vingt-deux, le huitième jour du mois de mars, nous membres de la Commission des marchés constituée à cette occasion, reconnaissons par le présent procès-verbal avoir procédé à la réception et à l'ouverture en séance publique, des demandes de proposition (DP) citées en exergue. La séance a eu lieu dans la salle des réunions n°301 du BCeCo.

I. PRESENCES

Etaient présents :

I.1. Pour le Bureau Central de Coordination (BCeCo)

MABI MULUMBA	Directeur Général	Président
KOKO FUNSU	Directeur Technique	Membre
LUKANU N'LEZI	Représentant du Directeur Administratif et Financier	Membre
AMBATSHE TANA	Chef de Division Passation des marchés a.i	Membre
MULAMBA TABALO	Stagiaire Assistant Chargé de Passation des marchés	Secrétaire

I.2. Pour les soumissionnaires

PHILO TOKO	Représentant SECOFIC	Observateur
JOEL IYELI	Représentant PWC	Observateur

II. INTRODUCTION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a mis en place un fonds intitulé « Intervention du Gouvernement, (INTER-GOUV) » afin de financer à travers le Bureau Central de Coordination (BCeCo), désigné comme Maître d'Ouvrage Délégué (MOD), des

projets de développement dans différents secteurs de la vie sociale au profit de la population congolaise sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo.

C'est ainsi que dans le cadre de son ambitieux programme destiné à favoriser et à soutenir la stabilité du cadre macroéconomique nécessaire à une relance durable de l'activité de production, gage du développement durable, le Gouvernement de la RD Congo a financé, sur fonds propres à partir de l'année 2012, des activités pilotes dans le secteur de l'éducation, la santé, les infrastructures, l'agriculture.

A cet effet, afin de le Gouvernement de la République, au biais du Bureau Central de Coordination (BCeCo) par délégation de maîtrise d'ouvrage, a l'intention d'utiliser une partie dudit financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des marchés d'audit de tous les projets ayant bénéficié totalement ou partiellement du financement de « **INTER-GOUV** », **Composante Réforme et Gouvernance**.

Pour ce faire, le Bureau Central de Coordination (BCeCo) a adressé, en date du 22 février 2022, la demande de propositions (DP), référencée DP n° 292/BCECO/DG/DPM/IAT/2022/SC à six (6) cabinets retenus sur la liste restreinte, à savoir : (1) PWC RDC, (2) KPMG RDC (3), MGI STRONG NKV RDC, (4) MAZARS RDC, (5) DELOITTE RDC, (6) SECOFIC RDC.

III. RECEPTION DES PROPOSITIONS

A la date limite de remise des propositions fixée au mardi 08 mars 2022 à 15 heures (heure locale de Kinshasa), le Bureau Central de Coordination (BCeCo) a réceptionné trois (3) plis contenant les propositions technique et financière des cabinets consultés.

IV. DEROULEMENT DE LA SEANCE

Les informations ci-dessous ont été lues à haute voix et enregistrées à la séance publique d'ouverture des plis organisée le même jour à 15 heures 30' dans la salle 301 du BCeCo.

Il s'agit des plis des trois (3) cabinets suivants :

N°	CABINETS	OBSERVATION
1	MGI STRONG NKV RD Congo	Propositions technique et financière
2	SECOFIC RD Congo	Propositions technique et financière
3	PRICEWATERHOUSECOOPER (PWC) RD Congo	Propositions technique et financière

N.B. Les cabinets DELOITTE (RDC) et MAZARS (RDC) se sont présentés au BCeCo après l'heure limite de dépôt des propositions arguant une confusion par rapport à l'exigence de la date signifiée dans la demande de proposition reçue.

La Commission des marchés, conformément aux dispositions du Décret n°10/22 du 02 juin 2010 portant manuel des procédures de la Loi relative aux marchés publics en République Démocratique du Congo d'avril 2010, n'a pas réceptionné les propositions de ces derniers.

En effet, l'article 93 dudit décret dispose ce qui suit :

« Au jour et à l'heure limites fixés pour la remise des offres, les consignes suivantes sont observées :

- **L'arrêt de la réception et de l'enregistrement des offres à l'heure fixée ;**
- **Enregistrement des plis arrivés à l'heure limite ;**
- **Communication du registre au président de la commission de passation des marchés en début de séance et décharge, sur le registre, des plis remis ;**
- **Enregistrement pour mémoire et renvoi, sans ouverture, des plis qui arrivent après le jour et l'heure limite fixés dans l'appel d'offres. »**

La séance s'est déroulée conformément aux procédures définies dans le décret n°10/22 du 02 juin 2010 portant manuel des procédures de la Loi relative aux marchés publics en République Démocratique du Congo d'avril 2010.

En foi de quoi, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Kinshasa, le 08 mars 2022.

AMBATSHE TANA

Membre

MABI MULUMBA

Président

MULAMBA TABALO

Secrétaire

KOKO FUNSU

Membre

Fincho

LUKANU N'LEZI

Membre

BCeCo

Division de Passation des Marchés (DPM)
Ouverture des plis

FICHE DES PRÉSENCES

Date : mardi 8 mars 2022

Heure : 15h30'

DP N°292/BCECO/DG/DPM/IAT/2022/SC

N°	NOM / POST-NOM / PRÉNOM (En caractères majuscules)	INSTITUTION	FONCTION	N° TÉLÉPHONE	SIGNATURE
1	JEAN NABO	BCECO	AG	0202759406	
2	Edouard KOKO FUNSU		DT	084 4718473	
3	OMANDE	BCECO	CDP	2818130548	
4	J. LUKANU	BCECO	C.V. ^{sec} Cpt	0818111028	
5	ISAAC BAYUBASIRE	KANG	Asst. RH	0828504964	
6	PHILO TOKO	SECOFIC	IT-Log.	0990788107	
7	Fred DYELI	PWC	Senior Analyst	0822878770	
8	MULAMBA TABALO	BCECO	STAGIAIRE	0812-0330	
9	LUNJISI - MASUMBOKO RACHEL	BCECO	stagiaire	0824004599	
10	IPAKALA IZAY OLIVIER	BCECO	stagiaire	0814652536	
11	KASEKA FUMBA Naomi	BCECO	stagiaire	0819609410	
12	MULAMBA TABALO	BCECO	STAGIAIRE	0812708925	
13	MALANDA TSHILORBO	BCECO	stagiaire	0994846144	
14					
15					